



D.2019.04.10.7.11

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 10 Avril 2019

7 – PROJETS TERRITORIALISES**7.11 – Doublement de la Capacité Ligne A – Garage Atelier de Basso Cambo : Autorisation de signer l'avenant n° 2 au marché n° 52M 2017 13101 M « Electricité Courants forts et faibles » conclu avec l'entreprise ENGIE INÉO**

L'an deux mille dix-neuf, le dix avril à Toulouse Métropole, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X	X M.Guyot (a/c du point 6.1)	
AUJOULAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		
CARNEIRO Grégoire		X (M. Aujoulat)	
CHOLLET François		X (M. Briand)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X		
LAGLEIZE Jean-Luc		X (Mme Marti)	
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc		X (M. Lattes)	
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine		X (M. Grass)	
SICOVAL			
AREVALO Henri	X (a/c du point 2.3)		X (jusqu'au point 2.2)
LAFON Arnaud	X		
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		
MURETAIN AGGLO			
ROUCHON Adeline	X		
SUAUD Thierry		X (Mme Rouchon)	

Tisséo-Collectivités**Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine**

7, esplanade Compans-Caffarelli

BP 11120 – 31011 Toulouse CEDEX 6

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190412-20190410-7-11D-DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019

Exposé de Monsieur le Président :

Par délibération n° 2015.03.25.4.3 du 25 mars 2015, le Comité Syndical a approuvé le programme de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2015.03.25.4.5 du 25 mars 2015, le Comité Syndical, a confié par mandat de maîtrise d'ouvrage à Tisséo Ingénierie (SMAT), la réalisation de l'opération Doublement de la Capacité Ligne A.

Par délibération n° 2017.07.05.6.8 du 5 juillet 2017, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie à signer le marché concernant la réalisation des travaux du lot n° 7 « Electricité Courants forts et faibles » relatif à la réalisation des aménagements de l'atelier de Basso Cambo de façon à pouvoir l'exploiter avec des rames de 52 mètres de long.

Le marché n° 52M 2017 13101 M, d'un montant de 124 975,93 € HT, a été notifié à l'entreprise Engie Inéo, le 25 juillet 2017, pour une durée de 19 mois.

Par délibération n° 2019.02.06.7.3 du 06 février 2019, le Comité Syndical a autorisé Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer l'avenant n°1 au marché 52M 2017 13101 M, pour un montant de 3 713,43€ HT, portant le montant global du marché à 128 689,36 € HT, soit une augmentation de 2,97% par rapport au montant initial du marché précité.

Le présent avenant n° 2 a pour objet d'intégrer des prestations au marché initial.

Le nouveau montant du marché, tel qu'il résulte des modifications des prestations, s'élève ainsi à :

Montant du marché initial :	124 975,93 € HT
Montant de l'avenant n°1 :	+3 713,43 € HT
Montant du présent avenant n°2 :	<u>+9 632,26 € HT</u>
Nouveau montant du marché :	138 321.62€ HT

Au regard du montant initial du marché de 124 975,93 € HT, le montant cumulé des 2 avenants représente une augmentation de 10,68% par rapport au montant initial du marché précité.

La Commission d'Appel d'Offres de Tisséo Collectivités (SMTC) a, dans sa séance du **20 mars 2019** émis un avis favorable à la passation du présent avenant.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver l'avenant n° 2 au marché n° 52M 2017 13101 M et d'en autoriser la signature.

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

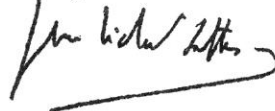
ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° 52M 2017 13101 M conclu avec l'entreprise ENGIE INÉO pour un montant de 9.632,26 € HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE Tisséo Ingénierie (SMAT) à signer ledit avenant et les dépenses correspondantes.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,
Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES



DOUBLEMENT CAPACITE LIGNE A

Extension du garage métro Basso Cambo Lot 07 : Electricité Courants forts et faibles

AVENANT N° 2

Marche N° 52M 2017 13101 M

Titulaire : ENGIE



Société de la Mobilité de l'Agglomération Toulousaine
1, place Esquirol - BP 10416 - 31004 TOULOUSE CEDEX 6
Tél : 05 61 14 48 50 - Fax : 05 61 14 48 51
Site : www.tisseo.fr

Accusé de réception en préfecture
031-253100986-20190412_20190410-7-11D-
DE
Date de télétransmission : 12/04/2019
Date de réception préfecture : 12/04/2019



Article I. Objet de l'avenant n°2

Le présent avenant n°2 a pour objet de commander des prestations supplémentaire au marché initial.

Article II. Délais d'exécution

Sans objet

Article III. Incidence financière

Le Cadre de décomposition du Prix Global et Forfaitaire (CDPGF) du lot 07 est complété par les éléments suivants :

- **Modification de la détection de choc (OS n°6)**
Montant total : 3 983,78 €HT
- **Reprise alimentation abris déchets**
Montant total : 2 553,24 €HT
- **Remaniement luminaires sur coussin**
Montant total : 3 095,24 €HT

Le montant total de l'avenant N°2 au marché est fixé à 9 632,26 €HT

Au vu des résultats des études d'exécution et des prix nouveaux, le nouveau montant du marché est de 138 321,62 €HT soit une augmentation de + 10,68 % du montant initial du marché.

Article IV. Renonciation

Le titulaire renonce à toute réclamation et recours fondés sur des motifs fondés sur l'objet du présent avenant et sur les clauses elles-mêmes dudit avenant.

Fait en un seul original, à Toulouse, le

Mentions manuscrites « Lu et Approuvé »

Le Titulaire

TISSEO Ingénierie

Philippe BUCHBERGER
Directeur